

FICHE DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE 2011

1 Coordonnées du candidat

Nom :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :
Personne présentant la candidature (si ce n'est pas le candidat) :
Prénom et nom :
Fonction :
Lorsque la candidature est celle d'un groupe, insérez la liste des membres :
.....

2 Catégorie pour laquelle la candidature est soumise

- Citoyen responsable ou engagé
 Municipalité
 Entreprise et organisme
 Organisation gouvernementale
 Hommage

3 Attestation de la candidature par le bureau régional de la sécurité civile – Coordonnées de la personne authentifiant le dépôt de la candidature

Prénom et nom :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :
Fonction :

Je reconnais que les renseignements fournis sont exacts et qu'ils respectent les conditions d'admissibilité décrites dans le cahier de mise en candidature.

En présentant cette candidature, le candidat s'engage à respecter la décision des membres du jury.

Signature :
Date :

Questionnaire

1 BESOINS DU MILIEU

En quoi cette réalisation se distingue-t-elle de celles habituellement observées ou attendues dans le milieu?

2 DESCRIPTION

Démontrez en quoi la réalisation et les tâches accomplies répondent aux objectifs du Mérite.

3 INCIDENCE ET RAYONNEMENT

Commentez la collaboration avec les partenaires développée et exercée par le candidat lors de cette réalisation. Comment cette réalisation peut-elle servir de modèle et quels ont été ses effets dans le milieu?

4 EFFORT FINANCIER

Précisez, s'il y a lieu, l'effort financier par rapport au coût total de la réalisation et en fonction des ressources disponibles.

5 AUTRES CONSIDÉRATIONS

Mentionnez les autres considérations soutenant l'importance du travail ou de la réalisation.

Note : Chaque réponse doit être inscrite à double interligne et ne doit pas dépasser une page de 8 1/2 po X 11 po. Joignez tout document visuel ou écrit permettant de bien évaluer la candidature proposée.



RENSEIGNEMENTS
Pour information,
communiquez avec le secrétariat
du Mérite québécois de la sécurité civile :

Téléphone : 418 646-6777, poste 30271
Sans frais : 1 866 644-6826
Télécopieur : 418 643-3194

Courriel : meritequebecois@msp.gouv.qc.ca
Site Internet : www.securitepublique.gouv.qc.ca



LE MÉRITE QUÉBÉCOIS
DE LA
SÉCURITÉ CIVILE
ÉDITION 2011



LE MÉRITE QUÉBÉCOIS
DE LA
SÉCURITÉ CIVILE
ÉDITION 2011

LAURÉATS 2010



Sécurité civile
Québec

Québec

MOT DU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pour la 15^e année consécutive, le gouvernement du Québec aura l'occasion, lors du Mérite québécois de la sécurité civile le 16 février 2011, de témoigner sa reconnaissance de façon tangible à ceux et celles qui se sont démarqués par leurs efforts méritoires en gestion des risques et des sinistres.



milieu de vie sécuritaire.

Comme par les années antérieures, la cérémonie du Mérite québécois de la sécurité civile soulignera les efforts accomplis en sécurité civile par une personne, un groupe bénévole, une municipalité, une entreprise, un organisme public ou parapublic à but non lucratif ou communautaire ou une organisation gouvernementale. Une personne s'étant illustrée par son engagement soutenu et hors du commun se verra également remettre le prix Hommage.

Je vous invite à soumettre votre candidature dans l'une ou l'autre de ces catégories, afin de partager vos projets et démarches qui deviendront certainement des exemples à suivre pour tous les acteurs en sécurité civile.

Je vous encourage à poursuivre vos efforts, qui contribuent à bonifier l'implantation d'une culture de sécurité civile sur notre territoire et qui démontrent votre engagement dans la réalisation de notre mission commune, soit celle d'assurer un milieu de vie sécuritaire aux Québécoises et Québécois.

Le ministre de la Sécurité publique,
Robert Dutil



LE MÉRITE QUÉBÉCOIS DE LA SÉCURITÉ CIVILE ÉDITION 2011

Les activités soumises doivent illustrer :

- la **mobilisation** par la mise en commun des efforts en vue d'atteindre le même but;
- la **résilience** par la capacité intrinsèque de retrouver un état d'équilibre permettant de fonctionner;
- la **gouvernance** par le leadership démontré dans la mise en œuvre d'activités de sécurité civile;
- l'**engagement** au service de la communauté.

Toutes ces activités doivent contribuer à renforcer la culture de sécurité civile au Québec. Les lauréats proviennent de l'ensemble du Québec et font partie de l'une des catégories suivantes :

CITOYEN RESPONSABLE OU ENGAGÉ

Rend hommage à une citoyenne ou un citoyen qui s'est distingué par son engagement exceptionnel en sécurité civile au service de la communauté.

MUNICIPALITÉ

Rend hommage à une ou des municipalités qui se sont distinguées en sécurité civile.

ENTREPRISE ET ORGANISME

Rend hommage à une ou des entreprises ou un ou des organismes qui ont déployé des efforts exceptionnels sur le plan de la sécurité civile.

ORGANISATION GOUVERNEMENTALE

Rend hommage à un ou des membres du personnel d'un ou des ministères ou organismes gouvernementaux qui se sont démarqués dans le domaine de la sécurité civile.

HOMMAGE

Reconnait l'apport d'une personne pour l'ensemble de son engagement soutenu en sécurité civile.

QUI PEUT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE?

Une personne, un fonctionnaire, un groupe, une municipalité, une entreprise ou un organisme et une organisation gouvernementale peuvent soumettre leur candidature ou en proposer une autre.

- Plus d'une candidature peut être soumise aux membres du jury. Dans ce cas, un dossier complet et distinct devra être déposé pour chaque candidature.
- Un même candidat peut être présenté dans plus d'une catégorie. Toutefois, une fiche de candidature devra être remplie pour chaque réalisation.

Étant visés par d'autres marques de reconnaissance, les actes de bravoure ou de civisme ne sont pas admissibles à ce concours.

JURY ET ATTRIBUTION DES PRIX

Les dossiers de candidature seront évalués par un jury indépendant composé de personnes provenant de divers organismes publics et parapublics. La composition du jury est déterminée par le sous-ministre associé à la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique.

Les membres du jury sélectionneront les candidatures qui seront honorées pour leurs contributions exceptionnelles par un Mérite. Ils peuvent également accorder une mention d'honneur à une candidature grâce à ses contributions remarquables et qui dépassent les exigences minimales attendues. Lors de la remise des Mérites, le 16 février 2011 à Saint-Hyacinthe, une plaque sera décernée aux lauréats de chacune des catégories ainsi qu'aux récipiendaires d'une Mention d'honneur.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les personnes ou groupes de personnes qui soumettent leur candidature ou en proposent une autre doivent résider au Québec.

Les entreprises, les organismes publics et parapublics (MRC, communauté métropolitaine et municipalité), les organismes à but non lucratif et communautaires ainsi que les organisations gouvernementales doivent avoir leur adresse professionnelle au Québec.

Les activités présentées doivent avoir été réalisées entre le 1^{er} décembre 2009 et le 1^{er} décembre 2010.

Le dossier de candidature doit être complet et avoir été déposé dans les délais requis.

COMMENT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE?

Déterminez la catégorie pour laquelle vous désirez soumettre votre candidature :

- Citoyen responsable ou engagé
- Municipalité
- Entreprise et organisme
- Organisation gouvernementale
- Hommage

Remplissez la fiche de présentation de candidature ci-jointe et répondez aux questions. Vous pouvez vous procurer la fiche de présentation de candidature en format Word auprès du secrétariat du Mérite québécois de la sécurité civile ou encore la remplir en ligne dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique.

Seuls les originaux des dossiers de candidature seront admissibles et présentés au jury. Seuls les membres du jury et le secrétariat du Mérite québécois de la sécurité civile auront accès aux dossiers de candidature.

ÉLÉMENTS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Le dossier de candidature doit comprendre :
- la fiche de présentation dûment remplie et signée;
 - les réponses au questionnaire transcrites à double interligne sur une page de 8 1/2 po X 11 po par question.

Joignez tout document visuel ou écrit permettant de bien évaluer la candidature proposée.

L'information doit être concise; les annexes sont superflues.

Le dossier de candidature doit avoir été déposé au bureau régional de la Sécurité civile de votre région **au plus tard le 10 décembre 2010 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

En tout temps, vous pouvez communiquer avec le secrétariat pour toute information complémentaire ou pour toute question sur votre mise en candidature. Les coordonnées apparaissent sur la fiche de présentation de candidature.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

- Caractère innovateur ou exemplaire;
- Collaboration avec les partenaires;
- Ressources humaines et financières (Effort financier par rapport au coût total de la réalisation et en fonction des ressources qui sont à la disposition du candidat).

LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX

Bureau régional de Rimouski
70, rue Saint-Germain Est, bureau 60
Rimouski (Québec) G5L 7J9
Téléphone : 418 727-3589
Télécopieur : 418 727-3643
Courriel : securite.civile01@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de Saguenay-Lac-Saint-Jean
3950, boulevard Harvey, RC-01
Jonquière (Québec) G7X 8L6
Téléphone : 418 695-7872
Télécopieur : 418 695-7875
Courriel : securite.civile02@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Nunavik
1122, Grande Allée Ouest, bureau 200
Québec (Québec) G1S 1E5
Téléphone : 418 643-3244
Télécopieur : 418 644-2080
Courriel : securite.civile03@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Mauricie et Centre-du-Québec
4000, rue Louis-Pinard
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9
Téléphone : 819 371-6703
Télécopieur : 819 371-6983
Courriel : securite.civile04@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de Sherbrooke
200, rue Belvédère Nord, bureau 3.03
Sherbrooke (Québec) J1H 4A9
Téléphone : 819 820-3631
Télécopieur : 819 820-3945
Courriel : securite.civile05@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de Montréal et Laval
5100, rue Sherbrooke Est, RC-23
Montréal (Québec) H1V 3R9
Téléphone : 514 873-1300
Télécopieur : 514 864-8654
Courriel - région 06 :

securite.civile06@misp.gouv.qc.ca
Courriel - région 13 :

securite.civile13@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de l'Outaouais
817, boulevard Saint-René Ouest
Gatineau (Québec) J8T 8M3
Téléphone : 819 772-3737
Télécopieur : 819 772-3954
Courriel : securite.civile07@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de Rouyn-Noranda
170, avenue Principale, bureau 205
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7
Téléphone : 819 763-3636
Télécopieur : 819 763-3285
Courriel : securite.civile08@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Côte-Nord
625, boulevard Lafèche, bureau 1.807
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 295-4903
Télécopieur : 418 295-4092
Courriel : securite.civile09@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de Gaspé
96, montée Sandy Beach, bureau 1.02
Gaspé (Québec) G4X 2W4
Téléphone : 418 360-8097
Télécopieur : 418 360-8098
Courriel : securite.civile11@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de Joliette
430, rue De Lanaudière, local 160
Joliette (Québec) J6E 7X1
Téléphone : 450 752-1396
Télécopieur : 450 757-7993
Courriel : securite.civile14@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de Saint-Jérôme
85, rue de Martigny, local 4.39
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8
Téléphone : 450 569-3011
Télécopieur : 450 569-7564
Courriel : securite.civile15@misp.gouv.qc.ca

Bureau régional de la Montérégie
165, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6S9
Téléphone : 450 346-3200
Télécopieur : 450 346-5856
Courriel : securite.civile16@misp.gouv.qc.ca